



## Grande enquête sur le cadre de vie (prolongation)

La nouvelle municipalité souhaite vous donner la parole afin d'exprimer vos doléances, vos besoins et connaître votre perception du village à travers divers thèmes. Ainsi, nous pourrions définir ensemble les axes prioritaires de progrès à travailler.

Ce sondage est nominatif car nous pourrions être amenés à correspondre avec vous pour développer un sujet ou l'une de vos propositions. Soyez toutefois rassurés sur le fait que vos données personnelles ne seront connues que par le Maire et les Adjointes et ne seront pas communiquées à un tiers.

**Les personnes ne disposant pas d'une connexion internet peuvent contacter le secrétariat de mairie.** Un élu se déplacera à leur domicile et les aidera à remplir le questionnaire.

Les résultats seront communiqués en septembre. Nous comptons sur votre participation et vous souhaitons un bon sondage.

Pour participer :

- Flashez le QR code avec votre téléphone, ou
- Rendez-vous sur la page d'accueil du site internet de la mairie : [www.foussemagne.com](http://www.foussemagne.com), ou
- Rendez-vous sur le compte Twitter de la mairie, ou
- Prenez rendez-vous avec un élu à votre domicile.



Vous devez habiter le village et avoir 18 ans révolus.

Tous les adultes d'un même foyer doivent répondre **de manière individuelle.**

Temps de réponse : 15 minutes.

## Fermeture de l'aire de jeux

Suite au contrôle de l'aire de jeux place du Moulin, ces équipements peuvent présenter un danger pour les utilisateurs. Ainsi elle sera fermée jusqu'à nouvel ordre.



Quant à la taxe d'habitation, elle devrait être supprimée pour 80% des Français en 2020, selon le gouvernement.

## Nettoyage du village

Le 4 juillet dernier, les élus et leur famille ont effectué un grand nettoyage du village. Le Conseil Municipal se veut et de se doit d'être moteur dans l'entretien et le changement de notre lieu d'habitation. Les habitants peuvent dès à présent participer en nettoyant leur bordure de terrain en taillant leur haie donnant sur la voie publique.



## Impôts locaux



Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter la taxe foncière cette année. Les taux 2020 sont donc les mêmes que l'an dernier : 19,17 % pour le bâti et 43,75 % pour le non bâti.



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - [www.foussemagne.com](http://www.foussemagne.com)

Contact : 03 84 23 34 40 ; [secretariat@foussemagne.com](mailto:secretariat@foussemagne.com) ; @foussemagne

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h

## Impayés périscolaires



Le total des impayés de la cantine et de la garderie s'élève à près de 10 000 €.

Nous souhaitons sensibiliser la population face à ce problème et invitons les personnes concernées à régler au plus vite leur dû ou à faire part au service périscolaire de leur difficultés financières.

## Rapport d'enquête Aéroparc

Le rapport d'enquête publique concernant l'exploitation d'un entrepôt de stockage et la construction d'une plateforme logistique industrielle sur le site de l'Aéroparc de Fontaine est consultable en mairie ou sur le site de la Préfecture :

<http://www.territoire-de-belfort.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Consultations-et-enquetes-publiques/Participation-du-public-consultations-et-enquetes-publiques-closes/Enquete-publique-unique-relative-au-projet-VAILOG-a-Fontaine>



## Fermeture de la mairie et de la médiathèque

La mairie sera fermée au public du 10 au 22 août inclus.

La médiathèque sera fermée du 1<sup>er</sup> au 22 août inclus.



## Contrôle des poteaux incendie



Le service de l'eau de Grand Belfort procédera au contrôle annuel des poteaux d'incendie le **jeudi 16 juillet**. La vitesse d'écoulement dans les conduites pourra engendrer ponctuellement une coloration de l'eau et une baisse de pression momentanée.

Directeur de la publication : Arnaud Miotte

Responsable de la rédaction : Joëlle David

Rédaction : Olivier Richard

Crédits images : mairie de Foussemagne et internet

Conception graphique, mise en page et impression : mairie de Foussemagne

## Tribune des commerçants/artisans : Paysage bien-être

Ils contribuent activement à la vitalité du village. Il se peut que vous les connaissiez déjà, néanmoins l'équipe municipale a choisi d'aller à leur rencontre et partager avec vous, via le bulletin, quelques lignes sur ces femmes et ces hommes qui sont les ambassadrices, ambassadeurs de Foussemagne.

Aujourd'hui, nous vous présentons :  
David Ougier, dirigeant de l'entreprise Paysage Bien-Être sarl, domiciliée 8 Fg Saint Martin.



David est arrivé à Foussemagne il y a 7 ans, où il vit avec sa conjointe et leur petite fille de 4 ans.

A 29 ans, il est fort d'une expérience de 10 ans dans l'aménagement paysager. Certifié en maçonnerie paysagère, il propose des services d'abattage, d'élagage et de création d'espaces extérieurs.

Un projet ? Une question technique ? David répondra présent pour vous conseiller et chiffrer votre projet, gratuitement.

Vous pouvez le retrouver via :

[www.paysage-bien-etre-belfort.com](http://www.paysage-bien-etre-belfort.com)

Tel : 07-71-03-26-07

Email : [paysage.bien-etre@hotmail.com](mailto:paysage.bien-etre@hotmail.com)

L'équipe municipale remercie David et sa famille pour leur accueil et plus particulièrement David pour l'aide spontanée qu'il a fourni lors de l'enlèvement des bacs à fleurs.



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - [www.foussemagne.com](http://www.foussemagne.com)

Contact : 03 84 23 34 40 ou [secretariat@foussemagne.com](mailto:secretariat@foussemagne.com) ; @foussemagne

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h